

Honoraires transaction

**Locaux à usage d'habitation / Locaux à usage commercial/
Terrain/Vente de fonds de commerce et droit au bail**

Prix de vente	Honoraires TTC *
Inférieur à 145 000 €	Forfait 8 000 € *
De 145 001 à 245 000 €	5 % *
De 245 001 à 545 000 €	4 % *
De 545 001 à 945 000 €	3 % *
Supérieur à 945 001 €	2,5 % *

TERRAIN À BATIR	6 % *
-----------------	-------

* TVA au taux en vigueur de 20% incluse

Honoraires au 25 octobre 2019

* Tranches non cumulatives, forfait ou % du prix de vente

Mandat de vente : Honoraires à la charge du vendeur Mandat de recherche : Honoraire à la charge de l'acquéreur



Honoraires Gestion

Locaux à usage d'habitation vides

Honoraires de gestion	6,5 % HT soit 7,8% TTC* des sommes encaissées
Assurance GLI (Garantie Loyer Impayé)	Facturée au coût réel SANS MARGE
PRESTATIONS	
Une qualité de service optimale : - Notre équipe prend soin de votre bien comme si c'était le sien ! - Un réseau d'experts en partenariat - Un service conciergerie	Inclus
Une gestion transparente : - Reddition mensuelle, - Compte rendu annuel de gestion, - Dématérialisation de tous vos documents, - Pas de frais de correspondance, - Pas de frais de copie	Inclus
Gestion courante : - Quittancement, - Encaissement des loyers, - Révision des loyers, - Gestion des charges copropriété sur demande, - Gestion des justificatifs d'entretien	Inclus
Gestion des assurances (GLI, Gestion annuelle des attestations d'assurance du locataire)	Inclus
Espace extranet / Dématérialisation des documents de gestion (Accès 7j/7j et 24h/24)	Inclus
Suivi des sinistres	<u>Déclaration et suivi administratif</u> : Inclus <u>Déplacement / RDV d'expertise</u> : au temps passé**
Suivi du précontentieux / contentieux	<u>Mise en demeure</u> : Inclus <u>Constitution et transmission du dossier à huissier</u> : Inclus <u>Suivi du contentieux judiciaire</u> : au temps passé**
Gestion des travaux	Inclus jusqu'à 200 EUR HT, puis sur devis
Rédaction des actes (Avenant, renouvellement, résiliation des baux)	Inclus
Gestion des congés du locataire (Pré-visite de sortie, remboursement DG, retenues à appliquer)	Inclus
Présence aux AGs de copropriété	Sur demande, facturé au temps passé**
Aide à la déclaration de revenus fonciers	Inclus

*TVA au taux en vigueur de 20% incluse

Honoraires au 25 octobre 2019

**Rémunération au temps passé :

- o 70 EUR HT / Heure soit 84 EUR TTC / Heure : en journée (9h-19h)
- o 90 EUR HT / Heure soit 108 EUR TTC / Heure : en soirée (après 19h)

SAS IMMO 2R Immobilier - Société par actions simplifiée au capital de 10.000 € - Siège social : 7 rue marius berliet ZA des bageardes 69380 Chazay d'Azergues-chazaydazergues@stephaneplazaimmobilier.com - RCS Villefranche-tarare 835 155 821 - N° TVA : FR58835155821- Agent immobilier & Administrateur de biens - Carte Professionnelle T & G n° CPI 6902 2018 000024868 délivrée par la CCI de Beaujolais - Activités : Transaction et Gestion - Garantie Financière Transaction et Gestion : GALIAN, 89 rue La Boétie, 75008 Paris - Assurance RCP : MMA IARD n° 1 2 0 1 37 405 - Commerçant indépendant membre du réseau Stéphane Plaza Immobilier.

Honoraires Location

Locaux à usage d'habitation vides

HONORAIRES DE VISITE, CONSTITUTION DOSSIER LOCATION, REDACTION BAIL

TYPE DE LOGEMENT	PART LOCATAIRE	PART BAILLEUR
STUDIO	279 € TTC	279 € TTC
T1	299 € TTC	299 € TTC
T2	339 € TTC	339 € TTC
T3	369 € TTC	369 € TTC
T4	389 € TTC	389 € TTC
T5	419 € TTC	419 € TTC
T6 +	449 € TTC	449 € TTC

Plafonnés par Décret à 8 € TTC / m2 et à 3€ TTC/m2 pour Etat des Lieux

HONORAIRES D'ETAT DES LIEUX

TYPE DE LOGEMENT	PART LOCATAIRE	PART BAILLEUR
STUDIO	49 € TTC	49 € TTC
T1	59 € TTC	59 € TTC
T2	69 € TTC	69 € TTC
T3	79 € TTC	79 € TTC
T4	89 € TTC	89 € TTC
T5	99 € TTC	99 € TTC
T6 +	109 € TTC	109 € TTC

TVA au taux en vigueur de 20% incluse

*** Dépendances : Cave, garage, grange, atelier, écurie*

HONORAIRES D'ENTREMISE ET NEGOCIATION (à la charge du bailleur) : 100 € TTC

Honoraires au 25 octobre 2019

SAS IMMO 2R Immobilier - Société par actions simplifiée au capital de 10.000 € - Siège social : 7 rue marius berliet ZA des bageardes 69380 Chazay d'Azergues - chazaydazergues@stephaneplazaimmobilier.com - RCS Villefranche-tarare 835 155 821 - N° TVA : FR58835155821 - Agent immobilier & Administrateur de biens - Carte Professionnelle T & G n° CPI 6902 2018 000024868 délivrée par la CCI de Beaujolais - Activités : Transaction et Gestion - Garantie Financière Transaction et Gestion : GALIAN, 89 rue La Boétie, 75008 Paris - Assurance RCP : MMA IARD n° 1 2 0 1 37 405 - Commerçant indépendant membre du réseau Stéphane Plaza Immobilier.

HONORAIRES DE GESTION pour les appartements				
PRESTATIONS	Service INITIAL	Service CONFORT	Service	Coût hors forfait
En % TTC de l'encaissement (TVA de 20%)	7,2%	8,4%	9,6%	
Emission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations	•	•	•	
Délivrance des quittances et reçus	•	•	•	
Lettre de rappel et 1 ^{ère} relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	•	•	•	
Révision des loyers	•	•	•	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	•	•	•	
Décompte lors du départ du locataire	•	•	•	
Gestion des provisions pour charges et régularisations	•	•	•	
Tenue de la comptabilité propriétaire	•	•	•	
Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation	•	•	•	
Reddition trimestrielle des comptes (art. 66 du décret du 20/07/72)	•	•	•	
Reddition mensuelle des comptes (art. 66 du décret du 20/07/72)	★	•	•	Uniquement pour les services à 7 et 8 %
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	★	•	•	90 € TTC par an et par lot
Gestion technique d'entretien courant (jusqu'à 1 500 € TTC) : devis si nécessaire au-dessus de 150.00 € TTC, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle	★	•	•	100 € TTC par dossier
Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle	★	•	•	250 € TTC par dossier
Remise du dossier à l'huissier ou à ARILIM pour commandement de payer, suivi jusqu'à l'expulsion du locataire	★	★	•	100 € TTC par dossier
Gestion technique des travaux supérieurs à 1 500 € TTC : établissement des devis, démarches administratives, dossier de crédit, ordre(s) d'intervention, suivi et contrôle des travaux, avec ou sans Maître d'œuvre	★	★	•	4 % TTC du montant des travaux TTC

- Prestation comprise dans le montant des honoraires
- ★ Prestation optionnelle payable à l'acte

Honoraires au 25 octobre 2019

SAS IMMO 2R Immobilier - Société par actions simplifiée au capital de 10.000 € - Siege social : 7 rue marius berliet ZA des bageardes 69380 Chazay d'Azergues - chazaydazergues@stephaneplazaimmobilier.com - RCS Villefranche-tarare 835 155 821 - N° TVA : FR58835155821 - Agent immobilier & Administrateur de biens - Carte Professionnelle T & G n° CPI 6902 2018 000024868 délivrée par la CCI de Beaujolais - Activités : Transaction et Gestion - Garantie Financière Transaction et Gestion : GALIAN, 89 rue La Boétie, 75008 Paris - Assurance RCP : MMA IARD n° 1 2 0 1 37 405 - Commerçant indépendant membre du réseau Stéphane Plaza Immobilier.

HONORAIRES DE GESTION pour les maisons			
PRESTATIONS	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
En % TTC de l'encaissement (TVA de 20% incluse)	7,2%	8,4 %	
Emission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations	•	•	
Délivrance des quittances et reçus	•	•	
Lettre de rappel et 1 ^{ère} relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	•	•	
Révision des loyers	•	•	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	•	•	
Décompte lors du départ du locataire	•	•	
Gestion des provisions pour charges et régularisations	•	•	
Tenue de la comptabilité propriétaire	•	•	
Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation	•	•	
Reddition trimestrielle des comptes (art. 66 du décret du 20/07/72)	•	•	
Reddition mensuelle des comptes (art. 66 du décret du 20/07/72)	•	•	
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	•	•	
Gestion technique d'entretien courant (jusqu'à 1 500 € TTC) : devis si nécessaire au-dessus de 150.00 € TTC, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle	•	•	
Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle	•	•	
Remise du dossier à l'huissier ou à ARILIM pour commandement de payer, suivi jusqu'à l'expulsion du locataire	★	•	
Gestion technique des travaux supérieurs à 1 500 € TTC : établissement des devis, démarches administratives, dossier de crédit, ordre(s) d'intervention, suivi et contrôle des travaux, avec ou sans Maître d'œuvre.	★	•	4 % TTC du montant des travaux TTC

- Prestation comprise dans le montant des honoraires
- ★ Prestation optionnelle payable à l'acte

Honoraires au 25 octobre 2019

SAS IMMO 2R Immobilier - Société par actions simplifiée au capital de 10.000 € - Siège social : 7 rue marius berliet ZA des bageardes 69380 Chazay d'Azergues - chazaydazergues@stephaneplazaimmobilier.com - RCS Villefranche-tarare 835 155 821 - N° TVA : FR58835155821 - Agent immobilier & Administrateur de biens - Carte Professionnelle T & G n° CPI 6902 2018 000024868 délivrée par la CCI de Beaujolais - Activités : Transaction et Gestion - Garantie Financière Transaction et Gestion : GALIAN, 89 rue La Boétie, 75008 Paris - Assurance RCP : MMA IARD n° 1 2 0 1 37 405 - Commerçant indépendant membre du réseau Stéphane Plaza Immobilier.